LA BRÈDE ACTU

JUIN 2020 | Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr

EDITO

Même si la crise sanitaire que nous venons de traverser n'est pas terminée, nous savourons tous un peu de liberté retrouvée après des semaines de confinement. La Commune ne s'est pas arrêtée pour autant et un travail intense a été poursuivi pendant cette période par le personnel municipal et les élus, anciens et nouveaux issus des élections municipales du 15 mars.

Soutien téléphonique et courses pour les personnes âgées, avec l'aide précieuse de bénévoles, portage de repas à domicile, garde des enfants du personnel soignant, distribution de masques aux professionnels de santé brédois et des communes alentours, achat et distribution de masques barrière pour la population, réouverture de l'accueil de la mairie et des écoles dès le 11 mai, avec l'organisation de l'accueil parascolaire des enfants pendant le temps scolaire pour ceux qui ne pouvaient être pris en charge par les enseignants... autant d'actions menées dans des conditions difficiles.

Il nous faut aujourd'hui rebondir, relancer la machine. Cela permettra à chacun de retrouver sa place.

D'ailleurs le nouveau Conseil Municipal, finalement installé le 25 mai, s'est mis immédiatement au travail pour mettre en œuvre dès cette année et malgré la crise son programme, dans un état d'esprit solidaire au service de l'intérêt général.

Je tiens ici à remercier chaleureusement les nombreux brédois qui m'ont renouvelé leur confiance et vous confirme la forte motivation de toute mon équipe pour vous servir pendant le nouveau mandat qui s'ouvre pour six ans.

Michel Dufranc
Maire de La Brède

Le nouveau conseil municipal est installé

Lundi 25 mai, les membres du nouveau conseil municipal se sont réunis à la salle des fêtes pour élire le Maire et ses adjoints, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire.

Michel DUFRANC a été réélu Maire de La Brède et le conseil a désigné **huit adjoints au Maire :**

- Véronique SOUBELET, 1ère adjointe,
- François FREY
- Nathalie GIPOULOU
- Alexandre LAFFARGUE
- Catherine DUPART
- Jérôme COUTOU
- Carole JAULT
- Michael COULARDEAU

Huit commissions ont été créées :

- Commission Finances, administration générale
- Commission Affaires scolaires – enfance / jeunesse
- Commission Aménagements publics – voirie – patrimoine communal (travaux)
- Commission Transition énergétique et écologique – développement urbain
- Commission Culture – outils de communication – jumelages
- Commission Sports
- Commission Vie locale et associative – animations
- Commission Sécurité – prévention des risques

Le Maire a aussi désigné **sept conseillers municipaux délégués** chargés de suivre une thématique particulière :

- **Marguerite BRULÉ** : Culture
- **Eugénie BARRON :** Défi numérique, Démocratie participative, Comité consultatif, vie économique, relations publiques
- **Sylviane BOURRIER :** Enfance-jeunesse, Conseil municipal des jeunes
- **David GARDEL :** Communication
- **Frédéric TESSIER :** Enjeux énergétiques
- **Mélanie MATHIEU :** Prévention, Conseil des sages
- **Aurélie GOUY :** Animations

Après deux mois de confinement et d'incertitudes, la nouvelle équipe municipale peut enfin se mettre au travail, réunir les commissions et démarrer les futurs projets.
Une équipe motivée et renouvelée puisque douze conseillers municipaux débutent leur premier mandat.

Toutes les informations publiées dans ce bulletin sont disponibles sur le site www.labrede-montesquieu.fr
où elles sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires.

LE MAIRE

Michel DUFRANC
Conseiller communautaire

LES ADJOINTS

Mandat 2020 - 2026

Véronique SOUBELET
Finances, administration générale, ressources humaines
Conseillère communautaire

François FREY
Aménagements publics, voirie, patrimoine communal, sports

Nathalie GIPOULOU
Affaires scolaires, enfance-jeunesse

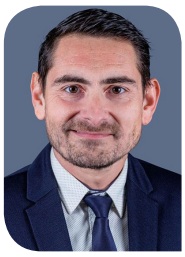

Alexandre LAFFARGUE
Lien social et solidarité, sécurité
Conseiller communautaire

Catherine DUPART
Transition énergétique et écologique, développement urbain

Jérôme COUTOU
Culture, communication, jumelages

Carole JAULT
Vie locale, vie associative, animations

Michael COULARDEAU
Marchés publics, Assurances et contentieux, Commission de sécurité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marguerite BRULÉ
déléguée à la Culture

Serge DELAIS

William REIX

Laurence LEVALOIS

Jérôme LAPORTE

Frédéric TESSIER
délégué aux enjeux énergétiques

David POUYFOURCAT

Bastien POUZOU

David GARDEL
délégué à la Communication

Sylviane BOURRIER
déléguée à l'Enfance-jeunesse, Conseil municipal des jeunes
Conseillère communautaire

Maylis ALGAYON

Mélanie MATHIEU
déléguée à la Prévention
Conseil des sages

Eugénie BARRON
déléguée Défi numérique, Démocratie participative, Comité consultatif, vie économique, relations publiques

Aurélie GOUY
déléguée aux animations

Bernard CAMI-DEBAT

Jacques GRAVELINES

Corinne MARTINEZ
Conseillère communautaire

Isabelle CHAUVÉ

INFOS COVID-19

2 juin : deuxième phase de déconfinement

Avec la deuxième phase de déconfinement, de nouvelles dispositions vont être prises par la Municipalité :

- **L'Espace Jeunes** sera ouvert à partir du 6 juin aux horaires habituels (mercredi et samedi / 14h - 18h) avec un dispositif d'accueil spécifique.
- **Le Parc de l'Espérance** est accessible mais les regroupements restent interdits au-delà de 10 personnes. En revanche, **le skatepark est fermé** pour des raisons de sécurité.
- **Les gymnases et les salles mises à disposition des associations culturelles et sportives** ouvriront progressivement, en fonction de la situation sanitaire et des directives nationales.

Compte tenu de cette période particulière, ces informations sont susceptibles d'adaptations et de modifications. Nous vous invitons à consulter régulièrement les actualités et la rubrique COVID-19 du site internet de La Brède : www.labrede-montesquieu.fr

Nouvelle distribution de masques

La Municipalité vient de recevoir une livraison de masques offerts par le Département de la Gironde et la Communauté de Communes de Montesquieu.
Une distribution dans les boîtes aux lettres est en cours, chaque foyer brédois recevra gratuitement 2 masques.

JEUNESSE

Écoles : une organisation millimétrée

Depuis un mois, les services municipaux, les équipes enseignantes et les familles font preuve de flexibilité, de rigueur et de patience face aux exigences des mesures sanitaires nécessaires dans les établissements scolaires.

Les écoles ont rouvert depuis le 12 mai avec une reprise progressive des classes par petits groupes de 10 à 15 élèves maximum. Fin mai, environ 70 enfants étaient accueillis chaque jour à l'école élémentaire (263 en temps normal) et 40 enfants en maternelle (107 en temps normal). Depuis le 2 juin, les effectifs ont augmenté avec la phase 2 du déconfinement pour atteindre des pics de 109 enfants par jour en élémentaire (parascolaire et scolaire).

Un accueil parascolaire a aussi été mis en place pour prendre en charge les groupes non affectés à un enseignant mais présents sur place pendant le temps scolaire (deux groupes en maternelle, trois en élémentaire).

La Municipalité a dû recruter quatre animateurs pour faire face à cette situation.

Avec une capacité maximale de 38 places par service, la restauration scolaire a été elle aussi réorganisée en quatre services afin de limiter les risques de contamination et pour faciliter la gestion des flux dans les écoles et les cours de récréation. Le nettoyage des classes et des locaux a aussi été renforcé.

La Municipalité tient à remercier les familles brédoises pour leur bienveillance et leur participation pendant cette période inédite et délicate.

VACANCES ESTIVALES 2020

Les structures d'accueil de loisirs sans hébergement ouvriront **du 6 au 31 juillet inclus** (Fermeture les 13 et 14 juillet) et **du lundi 24 au lundi 31 août inclus** (Fermeture du 3 au 21 août).

Les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans seront accueillis **de 7h30 à 18h30 dans les locaux des écoles maternelle et élementaire** de la commune dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Un accueil et des activités seront également proposés pour les 12 à 17 ans.

Les inscriptions ont lieu du 10 au 25 juin, réservations en ligne sur le site

www.labrede-montesquieu.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse/vacances-et-sejours/

PLATEFORME JOBS D'ÉTÉ

Le Bureau d'Information Jeunesse a mis en ligne en partenariat avec la Mission Locale des Graves une plateforme « Jobs d'été » lieu d'échange virtuel pour les jeunes et les entreprises.

Pour postuler à des offres d'emploi, il suffit de compléter le formulaire en ligne sur www.labrede-montesquieu.fr/actualites/plateforme-jobs-dete-2020/ et de fournir en pièces jointes, C.V et lettre de motivation.
Pierre Debreyer, animateur Jeunesse, assure la transmission des candidatures aux entreprises. Actuellement, près de 100 offres d'emplois sont à pourvoir. Une solution pour bien préparer l'été.

EN BREF

NUMÉROS D'URGENCE

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

DÉCHÈTERIE

La déchèterie de La Brède est ouverte depuis le 11 mai mais des mesures de prévention et des gestes barrières sont à appliquer.

Horaires : Du lundi au vendredi 9h-11h30 et 13h-17h30, le samedi 8h30-11h30 et 13h-17h30, le dimanche 8h30-12h30

Collecte des déchets verts

Mardi 16 juin

Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte) **0 805 020 002** (appel gratuit) ou **dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com**

Plus d'infos : www.cc-montesquieu.fr

APPEL À LA VIGILANCE

La gendarmerie de Castres a été saisie pour de nombreuses infractions commises sur la commune ces dernières semaines (dégradations de véhicules notamment). Un travail d'investigation est en cours.
La gendarmerie appelle à la vigilance et conseille de ne laisser aucun objet de valeur dans les véhicules (carte bancaire, trousseau de clés, etc).

SECURITÉ

11 mai : un déconfinement sous haute tension

L'épisode orageux du 10 mai et les pluies torrentielles du 11 mai ont entraîné inondations et interventions en cascade, ce premier jour de déconfinement.

La commune a déposé auprès des services préfectoraux deux demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les 10 et 11 mai.

La première (déposée le 15 mai) concerne l'inondation par débordement de cours d'eau (demande n° 33213-ICB-200510-1), la seconde (déposée le 18 mai) concerne l'inondation par eaux de ruissellement (demande n° 33213-ICB-200510-2).

La Préfecture a confirmé avoir transmis ces demandes au ministère pour instruction.

Bruit de voisinage : quelles sont les règles ?

L'arrivée des beaux jours sonne le retour des activités de plein air, des travaux de bricolage et de jardinage. Mais les nuisances sonores que cela peut entraîner nous rappellent l'importance du «vivre ensemble» et du respect de son voisinage.

Par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être exécutés :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

La crise sanitaire CoVId que nous vivons encore à ce jour est un moment inédit de notre Histoire. Depuis la guerre, la France ne s'était plus confinée et ces deux derniers mois ont mis à rude épreuve notre capacité de résilience. Gestes barrière, distanciation sociale, solution hydro-alcoolique, masques alternatifs, etc. Autant de termes et de concepts intégrés à notre quotidien. Pour autant, la sécurité assurée par la distanciation physique ne doit pas compromettre le lien social et la solidarité. Bien au contraire. Certains l'ont démontré tout au long de la crise et aujourd'hui, il nous faut rebondir et faire preuve ensemble d'esprit collectif et de courage. Les entreprises, les commerçants, les citoyens font face à des inquiétudes légitimes. L'avenir nous impose de sortir des sentiers battus.
Nous serons là, tous ensemble, pour relever le défi, le pays. Nous nous mobilisons dès à présent pour préparer une formidable année 2021. Gardons à l'esprit que l'important n'est jamais ce qu'il nous arrive mais bien la manière dont nous réagissons.

La Brède aux citoyens

Après cette période inédite, le conseil d'installation a permis de relancer l'activité municipale.
Nos 4 élus se sont répartis dans les 8 commissions proposées soit 2 élus pour chaque commission.
Au-delà de ces 2 groupes d'élus, nous avons retenu que ces commissions travailleront dans un esprit constructif et que tous les élus y seront associés.
C'est une direction que nous avons toujours privilégiée, être présents sur l'élaboration des différents projets ne peut qu'alimenter le débat démocratique et démontrer la maturité de notre commune.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie, Sebphoto. Impression Laplante à Mérignac . Tirage à 2100 exemplaires . Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr